

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
ADELFA
Mercredi 06 juin 2018**

Participants :

Nicolas FOURNIER, ADELFA

Michel MARIETTE, ADELFA

David BARBER, GRIDLINK, accompagné d'un interprète

Pascal DERACHE, RTE

Marie-Armelle COYE-DE-BRUNELIS, RTE

Timothée DEGRACE, Arcadis

Jérôme LAURENT, Garant CNDP de la concertation jusqu'à l'enquête publique

INTRODUCTION

Jérôme LAURENT rappelle la concertation préalable sur ce projet sous l'égide de la CNDP qui a permis de mettre en évidence un certain nombre de points de vigilance, notamment signalés par l'ADELFA. Un bilan en a été dressé et des enseignements en ont été tirés par les maîtres d'ouvrage. Cette rencontre a lieu dans le cadre d'une nouvelle concertation sur le projet en cours de finalisation qui se déroulera jusqu'à l'enquête publique.

David BARBER fait le point sur l'avancée du projet depuis la concertation préalable, présente les engagements qui ont été pris par les MOA dans le dossier des enseignements tirés, et présente le calendrier des étapes futures, y compris celles engageant un processus de discussions avec les parties prenantes.

Puis Pascal DERACHE et Marie-Armelle COYE-DE-BRUNELIS présentent les avancées du projet sur la partie du raccordement au réseau national. Sont ainsi présentés des documents de travail figurant l'aire d'étude envisagée basée sur des limites physiques existantes ainsi que des idées d'emplacements et de fuseaux de moindre impact à proposer à l'instance locale de concertation, dans le cadre du processus de concertation dit « Fontaine ».

Enfin, Timothée DEGRACE, pour Arcadis, présente les études qui sont menées d'un point de vue de l'étude d'impact sur l'environnement, notamment sur le volet Biodiversité.

ECHANGES SUR LE PROJET

Michel MARIETTE souhaiterait connaître l'ensemble des procédures auxquelles le projet GridLink est soumis.

David BARBER fait un focus sur les dernières lignes du tableau sur lesquelles sont présentées les principales procédures : Autorisation Environnementale (comprenant l'étude d'impact), demande de concession DPM, APO (Approbation du Projet d'Ouvrage), Permis de construire pour la station de conversion...

Michel MARIETTE souhaite savoir si tous les projets du port sont pris en compte et si l'approche globale « impacts cumulés » sera prise en compte.

David BARBER répond que le tracé envisagé est le fruit de discussions avec le port, pour prendre en considération leurs projets de développements futurs. La station de conversion s'inscrit dans la zone grandes industries.

Timothée DEGRACE apporte des précisions sur la question des impacts cumulés. Le cadre légal réglementaire de l'étude d'impact impose que soient étudiés les impacts cumulés avec des projets tiers. A ce titre, le projet du GPMD fera bien évidemment l'objet d'une analyse approfondie des incidences cumulées ; tout comme les autres projets prévus sur le territoire.

Michel MARIETTE demande si pour les informations sur le milieu naturel, ce sont les données du GPMD qui ont été récupérées. Il précise que certains « couloirs techniques » du GPMD constituent des zones humides remarquables.

Timothée DEGRACE répond que les données du SDPN du GPMD ont été utilisées très tôt dans le processus. Des inventaires faune-flore-habitats sont par ailleurs menés spécifiquement pour GridLink, y compris sur la section en courant alternatif sous maîtrise d'ouvrage RTE.

Ces inventaires sont menés sur un cycle écologique complet.

En revanche, les données sur la partie maritime se limitent à des données bibliographiques, sauf pour les échantillonnages sédimentaires des habitats dunaires sous-marins.

Michel MARIETTE demande si l'année étudiée est « représentative » ; car s'il y a eu un phénomène météorologique hors du commun (sécheresse, tempête, ...), alors les données pourraient être faussées.

Timothée DEGRACE répond que la période étudiée est classique ; il n'y a pas eu d'évènements majeurs bouleversant.

L'équipe GridLink propose de partager les données d'inventaires avec le monde associatif si elles peuvent être utiles ou intéressantes.

Nicolas FOURNIER précise que deux associations d'ornithologie, le GON et le GOELAND, disposent de nombreuses données d'observations qui pourraient être intéressantes.

Pascal DERACHE énonce les divers arguments qui plaident en faveur d'une extension du poste de Warande au sud pour le raccordement de l'interconnexion (sécurité nucléaire en cas d'incident, difficultés de travaux sous lignes 400 kV existantes, pylônes supplémentaires et risques d'angles trop importants dans le cas d'une solution autre).

En réponse à Michel MARIETTE, il précise qu'il y aura pour la partie en courant alternatif entre 3 et 5 boîtes de connexion en bordure de parcelles mais qui seront enterrées (sauf puits d'accès).

David BARBER précise qu'il conviendra de prévoir une nouvelle réunion entre GridLink et l'ADELFA au moment du lancement de l'étude d'impact, ainsi que préalablement au dépôt des dossiers, lorsque les conclusions de l'étude d'impact seront connues.

CONCLUSION

L'équipe du projet remercie les interlocuteurs de l'ADELFA pour le temps accordé.